

COMMUNE DE MESLAND

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 janvier 2015

L'an deux mille quinze, le 13 janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MESLAND, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GUETTARD, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 janvier 2015

Présents : MM. GUETTARD Philippe, LAFFRAY Didier, PEUDEVIN Evelyne, MORISSET Gilles, DELPY Jérôme, GIRAUD Isabelle, GERARD Jean-Pierre, DAVID Catherine, BOYER Christophe, HELTZLÉ Jérôme, LEBAY Paule, GASNIER Richard.

Excusés : ODONNAT Cédric, MULTEAU Dimitri.

Absent : M BRUNO Christian

Madame Catherine DAVID a été désignée secrétaire.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Monsieur le Maire propose un débat d'orientations budgétaires bien que celui-ci ne soit pas une obligation pour les communes dont la population est inférieure à 3 500 habitants.

L'élaboration du budget doit se faire dans le respect des objectifs et des priorités de la politique municipale d'où l'intérêt et l'importance du débat préalable d'orientations.

Contrairement à d'autres communes, Mesland n'a qu'un seul budget : le budget principal avec 2 sections Investissement et Fonctionnement.

Toutes les dépenses de la section de « Fonctionnement » sont les dépenses courantes de la commune, celles qui sont inscrites à la section d' « Investissement » sont, d'une manière générale, les dépenses ayant pour résultat l'entrée d'un nouvel élément destiné à rester durablement dans le patrimoine de la collectivité et les dépenses ayant pour objet d'augmenter la valeur ou la durée d'un bien.

Les investissements prévus au cours du mandat sont les suivants :

- enfouissement des réseaux (3 tranches) selon un programme pluriannuel (2015-2020)
- remplacement de la Petite-Cisse dans son lit originel au droit de la Rue de la Fontaine
- sécurisation de la traversée du bourg : diagnostic en 2015, puis travaux selon un programme pluriannuel (2016-2020)
- aménagement d'une petite salle de convivialité dans le bâtiment désaffecté de la distillerie
- réhabilitation de voirie selon un programme pluriannuel

RESULTAT OUVERTURE MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE DE TRAVAUX « LA GRIVELLIÈRE »

Délibération N°01/15 publiée le 19/01/2015 - Transmise à la préfecture le 20/01/2015 - Reçue à la préfecture le 01/2015

Monsieur le Maire rappelle que les communes de Mesland et Monteaux se sont associées en groupement de commande pour lancer un Marché à Procédure Adaptée (MAPA) relatif à des travaux de collecte d'eaux pluviales à réaliser au lieu-dit La Grivellière, hameau mitoyen. Le marché initial qui portait sur des travaux de collecte des eaux pluviales et de réhabilitation de voirie a été requalifié en travaux de collecte uniquement suite à la réfection complète de la voirie par Agglopolys et le SIAEP Val de Cisse dans le cadre de travaux de fin de chantiers de marchés précédents. Un courrier a été envoyé aux candidats potentiels pour les tenir informés de cette évolution. La date butoir de remise des offres était fixée au mercredi 17 décembre 2014 à 15h00.

Ouverture des plis

Deux candidatures ont été déposées dans les délais :

- Sté SAFEGE de Tours (37)
- Agence Gérard WAGNER de Contres (41)

Compte des critères de notation prévus à l'article 4 du règlement de consultation les résultats sont les suivants :

Candidat	SAFEGE	Gérard WAGNER
note 1 sur 50 (pourcentage)	$n1 = 5\%/8.9\% \times 50 = 28.09$	$n1 = 5\%/5\% \times 50 = 50$
note 2 sur 20 (moyens)	$n2 = 20$	$n2 = 10$
note 3 sur 20 (références)	$n3 = 20$	$n3 = 20$
note 4 sur 10 (durée)	$n4 = 7 \text{ sem}/7 \text{ sem} \times 10 = 10$	$n4 = 7 \text{ sem}/8 \text{ sem} \times 10 = 8.75$
Note totale sur 100	78.09	88.75

Attributaire du marché

Compte tenu des résultats ci-dessus, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que la Commission mixte d'Appels d'Offres du groupement a proposé à l'unanimité des 4 membres appelés à voter, de retenir comme attributaire du marché l'Agence Gérard Wagner, mieux-disante, au taux de maîtrise d'œuvre de 5%.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 102 421.80 € TTC pour Monteaux et 56 865.60 € TTC pour Mesland.

Le montant prévisionnel de maîtrise d'œuvre à inscrire au budget 2015 s'élève donc en conséquence à 2 850 € TTC (deux mille huit cent cinquante Euros) pour la Commune de Mesland et 5 150 € TTC (cinq mille cent cinquante €) pour celle de Monteaux.

Après avoir délibéré

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- émet un avis favorable pour ce marché
- décide d'inscrire cette dépense au budget primitif 2015 (compte 21538)
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

DIAGNOSTIC SECURITE DE TRAVERSEE DE BOURG

Délibération N°02/15 publiée le 19/01/2015 - Transmise à la préfecture le 20/01/2015 - Reçue à la préfecture le 01/2015

Monsieur le Maire indique au conseil, qu'en date du 15 décembre 2014, il a rencontré le responsable technique de l'Agence Technique Départementale en vue de réaliser un diagnostic de sécurité de traversée de bourg.

Le montant de la rémunération due à l'A.T.D. pour cette mission est de 2% de l'ensemble des travaux (estimés en première approche à 150 000 € HT), soit un montant de 3 000 € à inscrire au budget 2015.

Après avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- émet un avis favorable pour lancer cette étude
- décide d'inscrire cette dépense au budget primitif 2015 (compte 2152)
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

LEVE TOPOGRAPHIQUE : JARDIN DU PRIEURE

Délibération N°03/15 publiée le 19/01/2015 - Transmise à la préfecture le 20/01/2015 - Reçue à la préfecture le 01/2015

Conformément à la décision prise par le Conseil municipal en date du 4 décembre 2014 de lancer une étude de création de deux jardins publics, Monsieur le Maire fait part des trois devis qu'il a reçus pour effectuer le levé topographique de la parcelle cadastrale C 1064 situé Rue de la Poste à Mesland ;

- Géomexpert 25 Rue des Arches 41000 Blois	1 474.54 € TTC
- Géoplus 30 Rue Victor Hugo 37110 Château-Renault	1 080.00 € TTC
- P. Dumont 35 Rue nationale 41120 Cellettes	1 080.00 € TTC

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal

- retient le devis du Cabinet Géoplus de Château-Renault pour 1 080 € TTC
- décide d'inscrire cette dépense au budget primitif 2015 (compte 2128)
- autorise Monsieur le Maire à signer le devis et les pièces relatives à cette affaire.

CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES AVEC LE CAUE

Délibération N°04/15 publiée le 19/01/2015 - Transmise à la préfecture le 20/01/2015 - Reçue à la préfecture le 01/2015

Le projet de convention pour un accompagnement de la commune dans son projet d'aménagement de deux jardins publics (Prieuré et Petite Cisse) a déjà été présenté au Conseil Municipal lors de la séance du 4 décembre 2014 et a reçu à l'unanimité un avis favorable. Il convient à présent d'autoriser l'engagement de la dépense :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide d'inscrire la dépense au budget primitif 2015 (compte 2128) pour un montant de 2 250 €
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

PANNEAUX ROUTIERS ET D'AGGLOMERATION

M. le Maire fait part des propositions de la Commission Aménagement de l'espace pour améliorer la sécurité et protéger la voirie :

- mise en place d'une limitation de tonnage pour interdire la circulation des poids lourds de transport de marchandises sur la voie publique Route de Seillac sauf pour l'accès à la Carrière Minier et aux Ets Vincent GIRAULT
- mise en place d'un panneau STOP Rue du Moulin
- demande au Conseil Général de mise en agglomération du hameau des Prés Noirs situé sur la RD 43 : limitation à 50 km/h par la pose de panneaux d'agglomération en entrée et sortie de hameau avec le libellé : LES PRES NOIRS (Commune de Mesland)

Accord à l'unanimité pour prévoir l'inscription de ces dépenses au budget 2015 et procéder à la mise en place.